Envoyé en préfecture le 04/05/2022
Reçu en préfecture le 04/05/2022
Affiché le
ID : 057-215702564-20220412-DCM_10_2022-DE

Département de la Moselle

Arrondissement de Metz-Campagne

Nombre de Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 9

Procurations : 4

Date de la convocation :

06.04.2022

COMMUNE DE GRAVELOTTE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 12 avril 2022

Sous la présidence de Monsieur TORLOTING Michel, Maire.

Membres présents : TORLOTING Michel - BRIOUX Dominique - SIMON Denis - DONVAL Denis – CLEVER Nathalie – GRANDPIERRE Marie-France MULLER Hervé – PIERRE Sébastien – SCHURCH Christophe

Procurations : SORNETTE-CHMIELOWIEC Cyrielle a donné procuration à DONVAL Denis – DAUBENFELD Nadine a donné procuration à BRIOUX Dominique – GAILLOT Emilie a donné procuration à CLEVER Nathalie – LOUIS Aurélie a donné procuration à SIMON Denis

Absents excusés : APPERT Ségolène – POTIER Christophe

Délibération 10/2022

FEUX REGULES ROUTE DE JARNY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision de diminuer la vitesse route de Jarny par l'installation de 2 feux micro-régulés au niveau du passage piéton qui permettra de contrôler la vitesse sur cette entrée du village qui est la plus fréquentée et où la limitation de vitesse n'est pas respectée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE :

- De confier l'installation de 2 feux micro-régulés à la société AXIMUM sise à Toul (Meurthe-et-Moselle) 664 route de Toul pour un montant TTC de 31 085,70 €.
- Une demande de subvention va être effectuée à l'Eurometzmétropole au titre des actions «sécurité routière».

Pour extrait conforme
GRAVELOTTE le 27/04/2022
Le Maire,

MAIRIE DE GRAVELOTTE 57130 MOSELLE

Michel TORLOTING